

# L'HISTOIRE D'UN DANDY ASSASSIN

Conférence de Jean-Pierre Gosselin  
Le jeudi 28 avril 2011

C'est le destin étonnant et tragique de Maurice PILORGE que nous a tracé Jean-Pierre GOSSELIN. Né en 1914 à Saint-Malo, il est confié à sa grand-mère jusqu'à l'âge de neuf ans. Déjà insupportable il est remis à sa mère remariée. Mais ses proches voient en lui « l'esprit du mal » : il est d'une grande cruauté à l'encontre des animaux, tueur de poules et de lapins ; il dégrade des installations de la SNCF, perçant notamment des tonneaux d'approvisionnement en eau des locomotives ! Sa mère saisit le juge pour enfants de Falaise qui décide de le placer dans une ferme de la Creuse. Rien n'y fait ! Commettant des vols répétés, Maurice est condamné à plusieurs mois de prison. On le conduit ensuite dans une maison de correction près de TOURS : il s'en enfuit. Repris, il est interné dans l'établissement d'éducation surveillée de Belle-Île-en-Mer où il fomenta une révolte ! On le transfère alors au centre d'Eysses et, curieusement, il s'assagit. Arrive l'âge de la conscription : il est incorporé dans un bataillon cantonné en Afrique où il est bien noté. Après 15 mois de service dans les colonies, PILORGE est affecté au 129<sup>e</sup> régiment d'infanterie du Havre. Ses vieux démons le reprennent : voleur, indiscipliné, il passe 118 jours en prison sur huit mois de présence ! Le 7 juillet 1938 il déserte après avoir cambriolé la cantine du régiment avec l'aide d'une femme de mauvaise vie.

Il séjourne en Normandie, cambriole de nombreuses villas à Deauville et part pour Paris. Beau garçon, bon danseur, dandy à l'esprit vif, il va de bonne fortune en bonne fortune avant de faire la connaissance d'un mexicain de 28 ans, Nestor MENDIZABAL, prostitué homosexuel, proxénète. Comme PILORGE veut s'établir en Belgique, il recherche de l'argent : il décide alors de sévir à Dinard où les riches propriétés sont nombreuses : il s'installe le 26 juillet à l'Hôtel du Pavillon-Vert et, dans la nuit, s'introduit dans une demeure où est donnée une réception : il dérobe 400 fr. Il revient quelques jours plus tard et dérobe des bijoux. Le 1<sup>er</sup> août 1938, Nestor MENDIZABAL arrive lui aussi à Dinard : il retrouve Maurice ; le 6 août ils vont danser (PILORGE est un as de la rumba !). La suite est tragique : Nestor invite Maurice dans sa chambre ; une violente dispute éclate : ils sortent, se battent devant le casino de Dinard ; Georges égorge MENDIZABAL d'un coup de rasoir. Arrêté, il est emprisonné à Saint-Malo ; il s'évade le 3 novembre, et est repris par deux gardes dont il blesse l'un gravement.

Le juge d'instruction, chargé de l'affaire, découvre un carnet noir, rempli de chiffres et d'initiales ; PILORGE n'hésite pas à agresser le magistrat pour récupérer ce document ! Nous avons deux affaires en une : les cambriolages de Dinard et le meurtre de Nestor. L'avocat de Maurice est Gustave BOURDON, homme de grand talent. D'une part, PILORGE est condamné à 20 ans de travaux forcés, de l'autre à la peine capitale. On s'interroge sur le fameux carnet noir : il aurait appartenu à Nestor qui aurait noté de multiples indications d'objets volés placés dans divers monts-de-piété. Gustave BOURDON a eu beau plaider la non préméditation, l'attitude provocatrice de PILORGE qui a affirmé « ne rien regretter » l'a énormément desservi face aux jurés. Il est enfermé à la maison d'arrêt de Rennes.

L'exécution est prévue le 3 février 1939, devant la prison située boulevard Jacques Cartier à Rennes. Mais nouveau signe du destin : le bourreau Anatole DEIBLER décède d'un infarctus l'avant-veille, en allant prendre le train Gare Montparnasse. C'est son neveu qui le remplace : Jules Henri des fourneaux. Le 4 février, PILORGE est guillotiné au cours de ce qui sera la dernière exécution publique en France.



Tout au long de sa remarquable intervention Jean-Pierre Gosselin n'a pas été qu'un raconteur d'histoire c'est en tant qu'homme qu'il nous a passionnés :

- L'amateur de littérature a mis l'accent sur l'étrange relation qui s'est établie entre PILORGE et Jean GENET : celui-ci a affirmé qu'interné lui aussi à Rennes, il rendait visite chaque jour à PILORGE, auquel il dédie le poème « Le Condamné à mort » dont voici un extrait :  
« pour moi qui l'ai connu et qui l'ai aimé, je veux ici le plus doucement possible tendrement, affirmer qu'il fut digne par la double et unique splendeur de son âme et de son corps d'avoir le bénéfice d'une telle mort. Chaque matin quand j'allais, grâce à la complicité d'un gardien ensorcelé par sa beauté, sa jeunesse et son agonie d'Apollon, de ma cellule à la sienne, pour lui porter quelques cigarettes, levé tôt il fredonnait et me saluait ainsi, en souriant. « Salut Jeannot du matin ! »  
Le problème est que le poème de GENET contient des erreurs, si bien que certains affirment que GENET n'aurait pas rencontré PILORGE. Il n'en demeure pas moins que l'écrivain a fantasmé sur le dandy assassin ! Le chanteur rennais Étienne DAHO écrira une chanson intitulée « A Maurice Pilorge, assassin de 20 ans », ce qui prouve que notre région n'a pas oublié le personnage.
- Une certaine sympathie est apparue dans les propos de Jean-Pierre Gosselin qui insistait sur l'humour et le sens de la répartie de PILORGE. Ainsi l'exécuteur qui lui demandait de se presser (Pilorge avait demandé qu'on lui servit un grand bol de lait chaud avec du rhum), il répondit : « Si vous êtes pressés, prenez ma place, voulez-vous ? ». Le journal, l'Oeuvre, du 5 février 1939 – «... Un assassin si beau qu'il fait pâlir le jour » avant de conclure : « l'homme, certainement, valait mieux que sa destinée ».
- Une saine indignation a saisi l'ancien bâtonnier que fut Jean-Pierre Gosselin quand il parla de la scène durant laquelle l'avocat Gustave GOURDON s'efforça, longuement et avec talent, d'obtenir du Président de la République Albert LEBRUN la grâce de Pilorge. Le président écouta sans rien dire et à la fin de l'intervention de Me BOURDON, sortit de son sous-main une lettre de PILORGE lui demandant de ne pas retarder son exécution !

Encore une fois avec une histoire locale qui a passionné l'Ille-et-Vilaine à cette époque, notre ami nous a séduits, dans le sens actuel bien sûr et dans l'acceptation étymologique : il nous a tirés de nos occupations et de nos préoccupations en nous faisant partager une histoire tragique d'un homme surprenant.

Le plus étonnant est qu'à notre table, au cours de l'exposé, notre ami Alain COLLEU a déclaré : « Mais j'étais là à Dinard le 5 août 1938 ; étant gamin j'ai vu la flaque de sang du malheureux Nestor ! »

Décidément le destin nous aura accompagnés tout au long de cette passionnante soirée.